

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2014

Le douze mai deux mil quatorze à dix-neuf, les membres du conseil municipal de la commune de LA MADELEINE SUR LOING se sont réunis dans la salle du conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Jean-Jacques HYEST, maire.

Étaient présents: Mesdames BLOUZAT Nicole, POINTEAU Régine et POUPART Josette, Messieurs CHUPEAU Olivier, ROQUES Gilles et THILLOU Guy, LELLOUCHE Steve, LEMARNE Frédéric

Absentes : mesdames PERON Nathalie et REES Annie.

Le compte rendu de la séance du 14 avril 2014 n'ayant soulevé aucune remarque est adopté à l'unanimité.

Le Conseil municipal rectifie le taux de la taxe foncière non bâti, à savoir :

Monsieur le maire fait part de l'observation provenant des services préfectoraux de la fiscalité quant au taux de la T.F.N.B. qui doit être rectifié de la façon suivante :

- Taxe foncière sur le non bâti : 32,23% actuellement qui compte tenu de l'arrondi doit être voté à 32,22%, ce qui génère une différence 2 € sur le produit attendu pour 2014.

Le conseil municipal après discussion DECIDE, à l'unanimité, de voter la TFNB au taux de 32,22%.

Formation du bureau de vote pour l'Élection Européenne du 25 mai 2014 :

De 8 h 00 à 10 h 30 :

- M. HYEST
- Mme POINTEAU
- Mme POUPART

De 10 h 30 à 13 h 00 :

- M. ROQUES

- M. CHUPEAU
- M. THILLOU

De 13 h 00 à 15 30 :

- Mme PERON
- Mme REES
- M. LEMARNE

De 15 h 30 à 18 h 00 :

- Mme BLOUZAT
- M.LELLOUCHE
- M. POINTEAU

Les festivités du 14 juillet 2014 :

Le conseil municipal décide d'une réunion le lundi 2 juin 2014 à 19 heures en mairie avec Monsieur le Président du Club Les Liens du Loing afin de préparer au mieux cette journée de festivités.